

## Le 20 mars votez « Pour une université démocratique, plurielle et égalitaire », avec les Obstinés !

La démarche des Obstinés a été unique dans son refus de l'embrigadement derrière un candidat président-manager, et dans la convergence de toutes les catégories de personnels (Biatoss, chercheurs, enseignants et enseignants-chercheurs), titulaires et non titulaires. Nous poursuivons ce travail en réseau au sein de l'établissement, pour informer et nous mobiliser avec le plus grand nombre de collègues, pour le développement d'une université qui soit un véritable service public, au service des étudiants et de la recherche, à l'opposé de la course au prestige et aux classements.

Nous avons été et demeurons les seuls à dénoncer explicitement la fuite en avant des équipes présidentielles sortantes (grand établissement, RCE, machinex, précarité renforcée...). Le succès de nos listes au scrutin du 9 février montre que le rejet de l'Université de Lorraine telle qu'elle se construit est profond et largement partagé.

Le 20 mars, nous pouvons gagner !

### Nos candidatEs au CA

*Collège A* : 1. Nicolas Fressengeas (physique UPVM) 2. Ali Dalloul (Biologie cellulaire, médecine UHP) 3. Marie-Sol Ortola (langues N2) 4. Philippe Casin (économie UPVM) 5. Michel Zasadzinski (automatique IUT Longwy) 6. Alain Degiovanni (sciences pour l'ingénieur INPL).

*Collège B* : 1. Christophe Benzitoun (linguistique N2) 2. Christophe Nemos (médecine UHP) 3. Odile Horn (automatique UPVM) 4. Renaud Garcia-Bardidia (gestion N2) 5. Evelyne Jacquey (CR linguistique Atif N2) 6. Julien Maubon (mathématiques UHP)

### Pourquoi cette Lettre ?

Conformément à leur engagement, nos éluEs dans les différents conseils (collegiums, pôles scientifiques, centraux), au sénat et au CT souhaitent rendre compte de leur mandat. Cette Lettre sera l'un des lieux de comptes rendus. Mais elle

sera aussi le lieu de mise en commun d'informations sur l'Université qui ne passent pas forcément dans la prose officielle. Faites-la circuler !

### L'UL : insensée !

C'est maintenant officiel : l'Université de Lorraine est dénuée de sens. [Selon les élus lorrains](#) : "La création effective de l'Université de Lorraine, la reconnaissance de l'IRT M2P au titre du Grand Emprunt, l'engagement et le soutien octroyé au titre du Plan Campus lorrain, l'ambition de notre projet ARTEM seraient dénués de sens en l'absence d'une reconnaissance au titre du programme Initiative d'Excellence"

Donc, de deux choses l'une :

- pas d'Idex pour nous, et l'Université de Lorraine était une erreur,
- "notre ami" à l'Élysée nous donne un Idex par miséricorde "en dépassant les critères académiques stricts" (en quoi il a une expérience avérée), et on sera content.

### Un acte manqué ?

Parmi les personnalités extérieures proposées pour le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine, apparaît Luc Chefneux (Directeur des affaires scientifiques et internationales chez Arcelor Mittal R&D). A l'heure où Arcelor Mittal est en train de liquider les dernières traces de la sidérurgie en Lorraine, on ne peut que s'interroger sur ce choix et y voir le symbole de la vision de l'université que les promoteurs et supporteurs de l'Université de Lorraine véhiculent. Faire la promotion d'Arcelor Mittal au moment où plusieurs milliers de travailleurs de ce trust vivent l'angoisse de la perspective du chômage, quel mépris ! Choisir un cadre de la sidérurgie liquidée systématiquement depuis 40 ans au profit de la finance et des délocalisations, voilà un étonnant symbole pour l'université.

### Nos recours

La course folle vers l'Université de Lorraine s'accompagne d'imprécisions qui génèrent des irrégularités

potentielles qui donnent lieu à des recours.

Un recours est actuellement déposé au nom du SNESup-FSU, qui soutient les listes proposées par le collectif des Obstinés, à propos de l'adoption des RCE par le CA provisoire, fin 2011. En effet, le Comité technique n'a pas été convoqué dans des conditions réglementaires, ce qui est malheureusement régulièrement le cas. L'urgence, toujours l'urgence comme seul motif à ces non-respects de la vie démocratique de l'établissement.

Concernant le scrutin du 9 février dernier, on sait que cinq recours ont été portés auprès de la commission de contrôle des opérations électorales. Au lieu de se plaindre de ces recours dans les médias, l'Administrateur provisoire ferait mieux de s'interroger sur ce que cela signifie. Au-delà, les conclusions que ce dernier a tirées des deux recours retenus sont contestables puisqu'il a décidé de n'organiser de nouvelles élections que dans les seuls collèges concernés par les décisions d'annulation. Or, à partir du moment où le règlement intérieur était défaillant dans l'inscription des personnels et usagers dans les grands secteurs de formation, ce sont les élections à tous les conseils faisant appel à cette répartition qui auraient dû être réorganisées (CA, CS et CF). On peut donc se demander à quel jeu joue l'Administrateur provisoire alors qu'il a été plusieurs fois mis en défaut sur ces décisions électorales depuis l'automne dernier. Accessoirement, c'est symptomatique du mépris avec lequel sont considérées les instances autres que le CA, qu'il s'agisse des autres conseils ou du comité technique.

### Echos du CT

Tout aussi symptomatiques de ce mépris qu'on nous oppose, quelques remarques sur le CT :

- sur les quatre premiers Comités techniques organisés par l'Université, deux seulement ont respecté les délais de convocation et de transmission des documents ;

- des informations essentielles concernant des points cruciaux (modalités d'embauche des contractuels pendant la période provisoire par exemple) ont été communiquées en séance aux élus, rendant impossible toute consultation et tout travail préalables ;

- rappelons également que le CT n'a pas été consulté, sur des choses aussi importantes que la mise en place du "dispositif d'accompagnement et d'écoute destiné aux personnels des services en restructuration", les non-renouvellement de certains contractuels (qui approchent des 6 ans de CDD), le plan de formation 2012, les postes ouverts au concours, la question plus globale des suppressions de services en cours ou programmées, les mobilités forcées. Les élus du CT se voient opposer en permanence :

- l'urgence de la situation (pour faire passer des projets au plus vite)  
- le provisoire de la situation (pour ne surtout pas traiter les dossiers essentiels)...

### Collegiums et bureaucratie

Au détour d'un ordre du jour d'un *collegium*, cette petite perle pour annoncer la procédure d'avancement et de répartition des CRCT : "Une grille a été établie pour l'ensemble de l'établissement, dans le but d'homogénéiser les critères retenus". Alors que cette procédure est nouvelle (et un peu improvisée du fait de l'annulation des élections au Conseil d'administration), pas la moindre information concernant cette grille, et bien entendu il n'est pas envisagé que l'on puisse la discuter. Et pourtant, on peut se demander par qui cette grille a été établie ? Selon quelles procédures ? Quel génie bureaucratique a pu accomplir le miracle de produire une telle grille qui puisse s'appliquer aussi bien au spécialiste du serbo-croate du 14e siècle qu'au physicien des gluons... On peut aussi se demander pourquoi certains de nos collègues acceptent sans le moindre esprit critique ces inepties bureaucratiques. Il est vrai qu'à force de fumer du Shanghai ou de se doper à la Labexine, l'Idexine et autre Equipexine...

### Nancy : censure au CLSH

Lu dans le CR du bureau du campus Lettres de Nancy du 31 janvier

dernier, ce rappel hautement instructif : "*La distribution de tracts dans le cadre d'une campagne électorale nationale ou territoriale est interdite sur le campus en application du principe de neutralité du service public et de l'ordre dans les locaux*". Donc après que le président de feu Nancy 2 a interdit la venue d'un candidat à la présidentielle sur le campus Lettres (lequel a dû trouver refuge dans les locaux de Sciences Po Nancy en décembre, apparemment moins "neutre" que le campus Lettres), voilà que l'on interdit la distribution de tracts. La prochaine étape serait-elle l'interdiction d'aborder des questions politiques contemporaines dans les cours ?

### IUFM de Metz... Silence on ferme!

*Chronique d'un gaspillage annoncé.*  
Acte 1, scène 1 : Première décision de l'Université de Lorraine, le démantèlement de l'IUFM de Metz qui vient d'être rénovée... avec des fonds publics :

- La salle d'exposition n'a qu'un an et demi ; coût : 50.000 € !

- La rénovation partielle et récente du centre de documentation, interrompue depuis la décision du déménagement, a coûté la bagatelle de 70.000 € !

- La cantine de cet IUFM est la seule cantine excédentaire de tous les sites IUFM de Lorraine. Elle accueille chaque midi 80 enfants du primaire et maternelle qui devront à nouveau se restaurer avec des sandwiches car il n'y a pas d'autres cantines à proximité.

- La toiture a été entièrement refaite il y a 4 ou 5 ans ; coût : 500.000 € !

- Les agents n'ont aucune certitude sur leur déplacement ailleurs pour septembre... et comme l'ensemble du personnel, ils vivent de manière très douloureuse le démantèlement de leur outil de travail.

La fermeture ne rapporterait que 118.000 €. Or un déménagement va coûter environ 200.000 €. Les travaux de mise en conformité du site de Montigny qui accueilleraient les personnels de l'IUFM sont estimés à 350.000 €. L'université ne donnerait que 75.000 €. L'IUFM n'ayant aucune ressource, il n'y aura pas de travaux possibles pour reloger convenablement les personnels et les locaux : un gaspillage éhonté et une politique à courte vue dont le seul objectif est le démantèlement progressif de

l'IUFM. Des chiffres et des faits qui augurent parfaitement de la politique qui est en train de se mettre en place. Exiger l'arrêt de la fermeture de l'IUFM de Metz est un combat qui dépasse de loin la défense d'une structure. Il s'agit d'une situation emblématique inacceptable de la politique actuelle de démantèlement de l'Ecole et de l'Université. Concrètement, ce sont des ouvrages, des pianos vidés de leur contenu, un patrimoine culturel et pédagogique vieux de 1928 qui aurait dû passer à la benne sans les actions de sauvetage de ses personnels et usagers.

Une politique inacceptable de destruction du patrimoine sans aucune concertation avec les personnels.

Stopper le démantèlement de l'IUFM de Metz est une exigence. La nouvelle présidence se doit d'agir pour maintenir le potentiel universitaire et veiller à garantir l'outil de travail des personnels.

Signez et faites signer autour de vous la [pétition](#). Dites non à la fermeture de l'IUFM de Metz.

### Les autres présidentielles

Le sortant Sarkozy semble assez auto-satisfait de la réforme-phare du quinquennat, à savoir la loi LRU et ce qui s'ensuit (RCE, Idex...). En face, le candidat Hollande a bien du mal à se situer en rupture avec le bilan catastrophique pour l'enseignement supérieur et la recherche. Trois textes interpellent utilement les candidats et les citoyens sur ce bilan déplorable :

- Une [déclaration du C3N](#), des responsables scientifiques au CNRS

- Une [lettre d'Anne Fraisse](#), la présidente de Montpellier 3, adressée à François Hollande

- Un [Appel](#) de l'enseignement supérieur et de la recherche aux candidats à l'élection présidentielle et aux citoyens, que chacunE peut signer.

### Retrouvez les ObstinéEs

Blog :

<http://obstines.lorraine.over-blog.com/>

Twitter :

<https://twitter.com/#!/obstineEs>

Facebook :

<https://www.facebook.com/pages/ObstineEs/352940854732347>

Email: [contact-obstines@nancy-luttes.net](mailto:contact-obstines@nancy-luttes.net)

Démarche soutenue par :

Ferc-sup CGT, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNESup-FSU, SUD-éducation.